

Le Samedi sept cent quatre vingt cinq le onze juillet
M. de Jacques pas nous prêtre soussigné après la publication de trois
séances dans de mariage entre Jacques Legant dit Deloie fils
de Jacques Legant dit Deloie et de défunte Genevieve
marie amable et Julien sa femme et nous de Capois et
Josephite
Leduc Josephine de Capois sa femme d'une part et Marie Josephite
Leduc fille d'Augustin Leduc et de Marie Elizabeth

1785.

Salonder sa pere et moed' autre part, n'osant trouer
 aucun empeschement au mariage des ditz parties leur
 avons donne' la benediction nuptiale apres avoir veu
 leur consentement mutuel en presens de Jacques Legout
 pere des ditz epoux de Jean Baptiste Legout et de Pierre monnet
 oncles ^{de Joseph et Julien pour parrain} paternels, de Michel et Julien et de Joseph Marie
 et Julien oncles maternels, de Pierre et Julien Couvres
 d'Augustin Ledue pere de l'epouse, d'Augustin Ledue son
 frere, de Pierre Ledue, de Joseph Ledue, d'Amable et Antoine
 Salonder, d'Augustin et Amable Gauthier, de Francois
 Roy ses oncles, de Thomas (holet) oncles desquels
 Augustin Gauthier et Pierre et Julien ^{de Joseph Ledue et Augustin} ont signe' des autres
 Ledue ont signe' des autres ont du leur nom, avec deux enquis
 qui de leur fait.

Pierre et Julien Pierre Monnet
 Joseph et Julien Augustin
 Augustin le Duc Gaultier
 Joseph le Duc Pelagie le Duc
 Marie-Joseph le Duc Marie-Engelique
 Gauthier Desquiere etc